



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Programmes

Question écrite n° 14305

### Texte de la question

M Jean-Marie Daillet appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, sur les travaux du 70e congres national de l'enseignement public (PEPP) tenu en son absence a Lyon. Il lui demande la suite qu'il envisage de reserver aux propositions du president national de la PEPP a l'egard de l'apprentissage precoce des langues vivantes. Puisque le president a notamment declare : « Il y a maintenant trente ans que des experiences sont menees en France dans ce domaine et elles ont ete positives, pourquoi continuer a experimenter alors que le temps presse ? » Compte tenu que la France doit assumer prochainement la presidence du conseil des ministres de l'Europe, le president de la PEPP a propose : « Pourquoi ne pas mettre en place un vaste programme d'echanges d'enseignants en vue de developper cet apprentissage avec des native speakers. » Il lui demande de lui preciser la suite qu'il envisage de reserver a ces propositions.

### Texte de la réponse

Reponse. - L' experimentation controlee de l'enseignement d'une langue vivante etrangere a l'ecole elementaire a fait notamment l'objet de la circulaire no 89-065 du 6 mars 1989 qui fixe les finalites et contenus de cet enseignement ainsi que les modalites de son organisation des la rentree scolaire 1989-1990. L'operation est destinee en priorite aux eleves de CM 1 ou de CM 2 et repose sur trois grands principes : offrir aux eleves le choix entre les langues vivantes enseignees au college pour assurer la necessaire continuite de l'apprentissage, d'ou le choix des secteurs de college comme unite territoriale d' experimentation, parmi lesquels toutes les structures d'ecoles (zones rurales, peri-urbaines ou urbaines) sont representees ; recueillir, sur la base du volontariat, l'accord de tous les partenaires : enseignants des ecoles et colleges concernes, parents, collectivites locales ; faire assurer l'enseignement par un personnel de qualite ayant recu une formation complementaire linguistique et pedagogique diversifiee (instituteurs, professeurs de college, intervenants exterieurs). L'ensemble du dispositif comporte egalement une evaluation au cours et au terme de l' experimentation, qui permettra de degager les conditions d'une eventuelle generalisation de cet enseignement. Compte tenu des enjeux de l'introduction d'un enseignement de langue vivante a l'ecole elementaire, qui se place dans une perspective d'ouverture europeenne, il est en effet indispensable qu'une experimentation nationale puisse etre operee et evaluee avant de proceder a une generalisation. Il importe de souligner que les experiences d'enseignement d'une langue vivante etrangere a l'ecole primaire ou maternelle engagees anterieurement a cette experimentation constituent un phenomene restreint : elle concernent moins de 2,5 p 100 des ecoles maternelles et primaires, publiques et privees, et environ 1,2 p 100 des eleves de ces ecoles qui se situent essentiellement en zone urbaine. En revanche, l'envergure du dispositif experimental qui sera mis en place a la rentree 1989 s'apprécie au regard d'un premier bilan quantitatif : l' experimentation concernera 12,7 p 100 des sites possibles (soit 635 sites), 9,7 p 100 des ecoles elementaires et 11,5 p 100 des eleves de CM 1-CM 2 (soit 145 000 enfants). Par ailleurs, une reflexion est engagee sur l'opportunité de proceder a des echanges d'enseignants avec les pays dont les langues sont enseignees dans le cadre de l' experimentation, selon des modalites qui restent a definir.

## Données clés

**Auteur** : [M. Daillet Jean-Marie](#)

**Circonscription** : - Union du Centre

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 14305

**Rubrique** : Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé** : éducation nationale, jeunesse et sports

**Ministère attributaire** : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 12 juin 1989, page 2626